

Outre l'aide prévue par les programmes bilatéraux, le Canada contribue de façon substantielle à un certain nombre de programmes d'aide multilatéraux, dont le Programme de développement des Nations Unies, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Association internationale pour le développement (Banque mondiale). En 1965-1966, les contributions et les souscriptions à ces organisations se sont élevées à 24.6 millions de dollars contre 17.5 millions en 1964-1965.

Résumé	<u>1965-1966</u>	<u>1964-1965</u>
Programme bilatéral de développement *:	\$140,600,000	\$132,600,000
Crédits à l'exportation:	\$ 49,300,000	\$ 76,000,000
Aide multilatérale:	\$ 24,600,000	\$ 17,500,000
TOTAL	\$214,500,000	\$226,100,000

* Y compris le programme d'aide alimentaire, dont une partie est utilisée comme contributions en nature aux programmes des Nations Unies.

Coordination internationale

Le Canada a continué à jouer un rôle actif au sein de divers organismes de coordination dans le domaine de l'assistance, entre autres le Comité de l'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réunions de consortiums et les groupes consultatifs organisés par la Banque mondiale. Une des questions les plus importantes qu'étudient actuellement les pays industrialisés est la forte dette qu'accusent plusieurs pays sous-développés. La Banque mondiale estime qu'une grande partie des ressources financières que reçoivent ces pays ne peuvent servir à de nouveaux investissements, parce qu'elles retournent aux pays donateurs sous forme de paiement des intérêts et des dividendes. A cet égard, le Canada a reçu des éloges en ce qui concerne les conditions faciles de son aide.

Organismes bénévoles

En plus des programmes d'aide administrés par le gouvernement canadien, les organismes bénévoles du Canada contribuent de façon importante au développement économique et social ainsi qu'à l'expansion de l'enseignement. On estime que les Canadiens versent quelque 25 millions de dollars annuellement à l'oeuvre qu'accomplissent outre-mer les groupements religieux et autres organismes privés.

En 1965-1966, \$500,000 ont été accordés au Service universitaire canadien outre-mer (SUCO) pour l'envoi de Canadiens dans les pays en voie de développement pour y travailler sur place. Le Canada a appuyé le travail du Comité national de la Campagne mondiale contre la faim (aujourd'hui la Fondation canadienne contre la faim), qui a parrainé et qui continue à